

Indemnités, allocations et salaires annuels des directeurs ou directrices de cabinet (année financière 2021-2022)				
Nom de la personne	Fonction	Salaire annuel au 30 mars 2022 (1)	Allocation annuelle dépenses de fonction (2)	Allocation de séjour mensuelle (3)
Premier ministre, Responsable des dossiers jeunesse, Responsable des Relations avec les Québécois d’expression anglaise et Responsable de l’Internet haute vitesse et des projets spéciaux de connectivité				
Martin Koskinen	Directeur de cabinet	230 091 \$	4 830 \$	1 200 \$
Vice-première ministre, Ministre de la Sécurité publique et Ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale				
Pierre-Yves Boivin	Directeur de cabinet	156 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de l’Éducation				
Julie Lussier	Directrice de cabinet	156 043 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de l’Enseignement supérieur				
Nicolas Descroix	Directeur de cabinet	135 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de l’Économie et de l’Innovation et Ministre responsable du Développement économique régional				
Alexandre Ramacieri	Directeur de cabinet	157 239 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre des Finances				
Philippe Gougeon	Directeur de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de la Santé et des Services sociaux				
Jonathan Valois	Directeur de cabinet	157 239 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Ministre responsable de la Lutte contre le racisme et Ministre responsable de la région de Laval				
Hugo Delaney	Directeur de cabinet	157 239 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre responsable des Aînés et des Proches aidants				
Pascale Fréchette	Directrice de cabinet	157 239 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre de la Justice, Ministre responsable de la langue française, Ministre responsable de la Laïcité et de la Réforme parlementaire, Ministre responsable de la région de la Montérégie et Leader parlementaire du gouvernement				
Alexis Aubry	Directeur de cabinet	157 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre des Transports et Ministre responsable de la région de l’Estrie				
Sébastien Lépine	Directeur de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre responsable de l’Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, Ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne et Ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Réforme électorale				
Robert Dupras	Directeur de cabinet	156 043 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de la Famille et Ministre responsable de la région de l’Outaouais				
Atim León	Directeur de cabinet	150 000 \$	0 \$	1 200 \$
Ministre des Relations internationales et de la Francophonie et Ministre responsable de la région des Laurentides				
Philippe Ouellette	Directeur de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	1 200 \$

Ministre déléguée aux Transports et Ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal				
Catherine Émond	Directrice de cabinet	135 000 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre des Affaires municipales et de l’Habitation et Ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-St-Jean				
Francis Côté	Directeur de cabinet	157 000 \$	0 \$	1 200 \$
Ministre de l’Agriculture, des Pêcheries et de l’Alimentation et Ministre responsable de la région du Centre-du-Québec et de la région de la Chaudière-Appalaches				
Sébastien Benedict	Directeur de cabinet	156 000 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre de l’Énergie et des Ressources naturelles et Ministre responsable de la région de la Côte-Nord et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine				
Cédric Lavoie	Directeur de cabinet	147 900 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et Ministre responsable de la région de l’Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec				
Roch Gamache	Directeur de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre du Travail, de l’Emploi et de la Solidarité sociale, Ministre de l’Immigration, de la Francisation et de l’Intégration et Ministre responsable de la région de la Mauricie				
Denis Simard	Directeur de cabinet	156 043 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre de la Culture et des Communications				
Marie-Josée Lestage	Directrice de cabinet	145 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre du Tourisme et Ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de Lanaudière				
Sandy Boutin	Directeur de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre responsable des Affaires autochtones				
Étienne Vézina	Directeur de cabinet	130 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre déléguée à l’Éducation et Ministre responsable de la Condition féminine				
Alex Poulin	Directeur de cabinet	135 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux				
Jérémie Casavant-Dubois	Directeur de cabinet	140 000 \$	2 415 \$	1 200 \$
Ministre de la Cybersécurité et du Numérique, Ministre responsable de l’Accès à l’information et de la Protection des renseignements personnels et Leader parlementaire adjoint du gouvernement				
Julie Bérubé	Directrice de cabinet	150 000 \$	2 415 \$	0 \$
Ministre déléguée à l’Économie				
Michel Philibert	Directeur de cabinet	153 000 \$	2 415 \$	1 200 \$

1. Salaire au 30 mars 2022

En vertu de la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre, le ministre détermine la rémunération du directeur de son cabinet selon les barèmes fixés par la directive. Ainsi, le niveau maximal de rémunération d’un directeur de cabinet de ministre ne peut être supérieur au maximum de l’échelle de traitement prévu pour le personnel d’encadrement de la fonction publique (630-01), classe I. Cette règle ne s’applique pas au directeur de cabinet du premier ministre. Celui-ci a le rang et les privilèges d’un sous-ministre (Art. 10.1, Loi sur l’exécutif (RLRQ, chapitre E-18)).

2. Allocation annuelle pour dépenses de fonction

En vertu de la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre, le ministre peut accorder à un membre du personnel de son cabinet une allocation pour rembourser certains frais assimilables à ceux consentis dans le secteur public. Aux fins de la détermination du montant de l'allocation de dépenses de fonction des directeurs de cabinet, le directeur de cabinet d'un ministre est assimilé à un sous-ministre adjoint ou associé et le directeur du cabinet du premier ministre est assimilé à un sous-ministre. L'annexe V des Règles concernant la rémunération et les autres conditions de travail des titulaires d'un emploi supérieur à temps plein prévoit l'allocation annuelle maximale. Les sommes indiquées représentent l'allocation annuelle maximale et non les dépenses réelles.

3. Allocation de séjour mensuelle

En vertu de la Directive concernant le recrutement, la nomination, la rémunération et les autres conditions de travail du personnel des cabinets de ministre, le ministre peut attribuer à un membre du personnel de son cabinet une allocation de séjour mensuelle lorsque ce dernier, sur une base régulière pendant une partie ou la totalité de l'année, séjourne dans une même ville située à l'extérieur d'un rayon de 100 km de son port d'attache. Le montant de l'allocation mensuelle est prévu à la directive.